



ETUDIER EN ALLEMAGNE :

2018

Une brochure du Réseau Abibac,

Réalisée par Sebastian Jung avec le soutien de Félicité Simonet et Chloé Puget

et l'aide précieuse de l'Association LIBINGUA



Trois possibilités pour étudier en Allemagne

Trois possibilités s'offrent au jeune bachelier de l'Abibac, détenteur du double diplôme du baccalauréat et de la *Allgemeine Hochschulreife* (Abitur), pour poursuivre des études en Allemagne :

1. S'inscrire dans un double cursus franco-allemand. Ces cursus, de plus en plus nombreux, sont listés sur le site de l'université franco-allemande (dfa/ufa) : <https://www.dfh-ufa.org/fr/accueil/>. Ils permettent de suivre des études et en France et en Allemagne et d'obtenir un double diplôme. L'inscription se fait de manière générale à travers le site [parcourssup](http://parcourssup.fr).
2. Effectuer au cours de ses études un séjour Erasmus en Allemagne, le plus souvent en L3 ou M1.
3. S'inscrire directement dans une université allemande.

Le présent guide ne traitera que de ce dernier cas de figure.

Le système universitaire allemand

L'éducation supérieure n'est pas conçue en Allemagne comme en France. Ici pas de classes préparatoires, car les grandes écoles à la française n'existent pas. Le supérieur est structuré en :

- Universités préparant aux diplômes du bachelor (3 ans), du Master ou du *Staatsexamen* (examen d'Etat) pour ceux qui souhaitent travailler dans la fonction publique.
- *Fachhochschulen* ou *Hochschulen*: Leur enseignement est plus pratique. Elles ne se confondent pas nécessairement avec les *Technische Hochschulen*, qui proposent aussi des cursus universitaires classiques.
- Des cursus en alternance, appelés « duales Studium ».
- Il existe des cas particuliers : les études au sein de la *Bundeswehr* (qui passent par conséquent directement par l'armée); la formation à la fonction d'Etat (*Verwaltungslaufbahn im öffentlichen Dienst*), qui nécessite des études dans des *Fachhochschulen* spécifiques ; ainsi que certaines écoles spécifiques (l'école de cinéma à Munich, p. ex., ou des écoles de kinésithérapie).
- Finalement des formations professionnelles (*Ausbildung*), mais qui ne relèvent pas de l'enseignement supérieur..

Pour découvrir les possibilités d'études après l'Abitur en Allemagne : le site <http://www.nachdem-abitur.de/>, qui s'adresse aux élèves allemands.

Vocabulaire de l'inscription

La candidature, c'est-à-dire l'inscription sur le site de Hochschulstart et le cas échéant sur le site d'une université est qualifiée de *Bewerbung*. Elle s'achève par l'obtention d'un *Zulassungsbescheid*, c'est-à-dire l'autorisation de s'inscrire à une université.

L'inscription en tant que telle s'intitule *Einschreibung* ou *Immatrikulation* : elle s'achève par l'obtention d'un matricule étudiant/ une carte d'étudiant. Celle-ci s'effectue à l'université.



Postuler avec le baccalauréat ou l'Abitur ?

Le double diplôme Abitur/baccalauréat offre aux bacheliers de l'Abibac la possibilité de s'inscrire soit comme étudiant(e) étranger(e) avec le baccalauréat, soit en tant qu'étudiant(e) allemand avec la *Allgemeine Hochschulreife* (Abitur). Les places pour les étudiants étrangers sont néanmoins contingentées et des évaluations spécifiques sont prévues avant inscription (comme un test de langue en allemand).

S'inscrire en tant qu'étudiant allemand avec l'Abitur

L'Abibac offre à son détenteur la possibilité de s'inscrire comme tout bachelier allemand dans une université allemande. Le site www.hochschulstart.de est la plateforme nationale d'information et d'inscription pour les études supérieures (équivalent de parcours sup en France). Avant toute démarche sur ce site il faut se renseigner sur les formations et les établissements d'enseignement supérieur en Allemagne. A côté de Hochschulstart, le site : <http://www.hochschulen-deutschland.org/> répertorie tous les établissements existant en Allemagne. Le site <https://www.hochschulkompass.de/home.html> permet de savoir quels différents cursus dépendent soit d'une sélection au niveau de l'université, au niveau national ou recrutent sans sélection. Chaque établissement dispose en outre de sa page Internet. Il est impératif de consulter cette page pour connaître les conditions d'inscription et les modes de sélection dans chaque filière à cette université. Contrairement à la France, selon les matières et les universités, les procédés d'inscriptions varient.

On distingue ainsi les cursus :

- *Keine/ohne Zulassungsbeschränkung* : ces cursus recrutent sans sélection, c'est-à-dire sans numerus clausus.
- *Mit örtlicher Zulassungsbeschränkung* : la sélection est faite par l'université en fonction d'un numerus clausus. Ex. : Jura (droit), BWL (économie), Psychologie...
- *Mit nationaler Zulassungsbeschränkung* : la sélection est effectuée au niveau national avec numerus clausus à travers le site Hochschulstart.de. (Ex. : Médecine, Vétérinaire, Pharma...). La cour constitutionnelle de Karlsruhe venant de remettre en cause la sélection nationale par numerus clausus tel que fonctionnant en médecine, il est possible que des ajustements aient lieu dans les prochains mois à venir.

Le fait qu'il existe ou non un numerus clausus dépend de la demande, c'est-à-dire de la renommée de l'établissement d'enseignement supérieur et de l'attractivité des cursus. Ainsi, espérer avoir une chance d'étudier en médecine à Freiburg nécessite d'avoir une la note 1,0 à l'Abitur.

1) Postuler pour des études avec une sélection nationale

Il s'agit des cursus les plus demandés : études vétérinaires, médecine, pharma.

2) Postuler pour des études avec une sélection locale

Il s'agit de la plupart des autres cursus proposés : en sciences humaines, en droit, en économie, langues, les doubles diplômes... Deux modes d'inscriptions existent. Il faut dans tous les cas vérifier le mode d'attribution sur le site de l'université. Sont distingués :

- a) Dialogorientiertes Serviceverfahren (DoSV) : La candidature passe par un site dédié de l'université, mais aussi par le site Hochschulstart, selon des modalités qui sont fixés au



niveau national. Il faut par conséquent s'inscrire à partir du site de l'Université **et** s'inscrire sur le site de Hochschulstart.

- b) *Hochschulinternes Vergabeverfahren* : les modes de recrutement sont définies par l'établissement d'enseignement supérieur.
- 3) Postuler pour une formation sans sélection. Elles sont rares. Il faut se renseigner sur le site de l'établissement.

Le calendrier

Le calendrier peut varier en fonction des modes de sélection. Il demeure que la règle générale est : Pour une candidature à des études commençant en septembre de l'année d'obtention de l'Abibac : une inscription par Internet sur le site de hochschulstart entre avril et juillet. La candidature doit être finalisée au plus tard le 15 juillet par l'envoi des documents justificatifs (dont l'Abitur). Attention : cela laisse peu de temps entre la délivrance de l'Abibac (début-mi juillet) et l'échéance du 15 juillet, en particulier si l'université demande une traduction de documents conforme du français à l'allemand (comme le relevé de notes du baccalauréat) ou des photocopies certifiées officielles. Attention : certaines universités demandent aussi un relevé des notes obtenues dans le cadre de l'Abitur. Pensez à prévenir vos professeurs en amont.

L'acceptation ou non d'une candidature s'effectue comme en France après plusieurs tours : ainsi, pour les études à sélection nationale (médecine etc...) une première sélection permet aux meilleurs bacheliers d'obtenir une place dans la 1^{ère} moitié du mois d'août. En fonction de celles restées disponibles un second tour est organisé au mois de septembre. Un dernier tour a lieu en octobre. Les candidats sont informés à chaque fois à travers la plateforme www.hochschulstart.de. Pour les cursus à sélection locale, les candidats sont informés à la fin du mois d'août-début septembre.

Il est possible de re-candidater un semestre plus tard : dans ce cas le candidat privilégie de points supplémentaires. Des points supplémentaires sont aussi offerts pour le choix du lieu d'études dans certains cas particuliers (famille résidente, emploi...).

L'ensemble du calendrier est disponible sur le site www.hochschulstart.de, qui, vous l'aurez compris, est la plateforme centrale de répartition des places d'études.

Multiplier ses chances

L'enseignement supérieur en Allemagne se distingue par conséquent du système français du fait que la sélection s'effectue pour tous les cursus entre le secondaire et le supérieur (et non après une année d'études comme en médecine ou deux comme dans le cas des grandes écoles). Il est par conséquent judicieux de :

- Multiplier les vœux de cursus.
- De candidater pour un même type de cursus dans plusieurs lieux et non une seule ville.

L'Immatrikulation

Une fois obtenu le *Zulassungsbescheid*, l'étudiant doit effectuer une série de formalités administratives avant de pouvoir s'inscrire à l'université.



- 1) Trouver un hébergement : les résidences universitaires sont rares (entre 4 mois et 1 an et demi de liste d'attente (!) on ne peut s'y inscrire qu'une fois l'*Immatrikulationsbescheinigung* en main), surtout dans des villes comme Berlin ou Munich. Il ne faut pas hésiter à demander à l'université (téléphone ou mail), chercher sur des sites de WG's (colocation), faire fonctionner son réseau Abibac.
- 2) S'inscrire / *Anmeldung* : 14 jours au plus tard après avoir trouvé un logement, il faut s'inscrire auprès du *Bürgeramt*. En règle générale il faut prendre rendez-vous plusieurs semaines à l'avance.
- 3) Ouvrir un compte en banque en Allemagne : c'est nécessaire pour faire une demande d'assurance maladie ou obtenir un attestation de la *Schufa* (pour la recherche d'appartement).
- 4) Présenter un justificatif d'affiliation à une sécurité sociale en Allemagne. Si vous êtes affilié à celle de vos parents en France, il faut s'informer auprès de cette caisse en France pour connaître l'organisme attaché en Allemagne.

Tous ces documents vous seront demandés par l'Université lors de votre inscription. L'immatriculation vous permettra ensuite d'effectuer d'autres démarches (titres de transports réduits...).

Fazit

Etudier en Allemagne nécessite de l'autonomie, non seulement pour trouver une place, mais tout au long des études (choix des cours, travail personnel...). Autonomie ne signifie pas que vous êtes seuls : dans chaque université une *Studienberatung* – ZSB- (service d'orientation) vous accueillera ; des associations d'étudiants vous ouvriront vos portes et vous permettront de rencontrer des étudiants dans la même situation que vous (sportives, musicales, politiques....) ; les services de l'université vous aideront par téléphone dès les premières démarches. Et Réseau Abibac (vos professeurs, les anciens élèves, les professeurs et élèves d'autres lycées Abibac) est là pour vous aider à trouver votre chemin dans le dédale d'une langue administrative parfois complexe à comprendre (même pour des Allemands) et des points d'appui dans un lieu que vous ne connaîtrez peut-être pas.

<https://www.facebook.com/ReseauAbibac/>